Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La Maison de Santé Entraigues-Althen labellisée ‘France Santé’



La Maison de santé pluriprofessionnelle Entraigues-Althen, située à Entraigues-sur-la-Sorgue, a reçu le label ‘France Santé’, garantissant une offre de soins de proximité accessible à moins de 30 minutes et sous 48 heures.

Au début du mois d’août, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, Yann Bubien, directeur de l’Agence Régionale de Santé PACA, William Bouquet, maire d’Entraigues-sur-la-Sorgue, et les professionnels de la Maison de santé Entraigues-Althen se sont réunis pour célébrer la labellisation ‘France Santé’ de l’établissement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Une reconnaissance du travail effectué pour permettre d'améliorer durablement l'accès aux soins pour les habitants d'Entraigues-sur-la-Sorgue et des communes voisines et de répondre aux problèmes de désertification médicale, auxquels le département de Vaucluse n'échappe pas.

Vers un agrandissement de la Maison de santé ?

Ouverte en 2020 et déplacée en 2023 dans la Cour des Anciennes Écoles, la Maison de santé Entraigues-Althen compte désormais plusieurs médecins spécialisés dans la médecine générale, la diététique, l'ostéopathie et la maïeutique. « Cette labellisation récompense un travail collectif, une vision et un engagement », a affirme le maire de la ville.

Pour autant, la Maison de santé souhaite développer davantage son offre de soin. De nouveaux locaux devraient s'ajouter pour créer plus d'espaces, et ainsi accueillir de nouveaux professionnels de santé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

©Ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue

Le label 'France Santé'

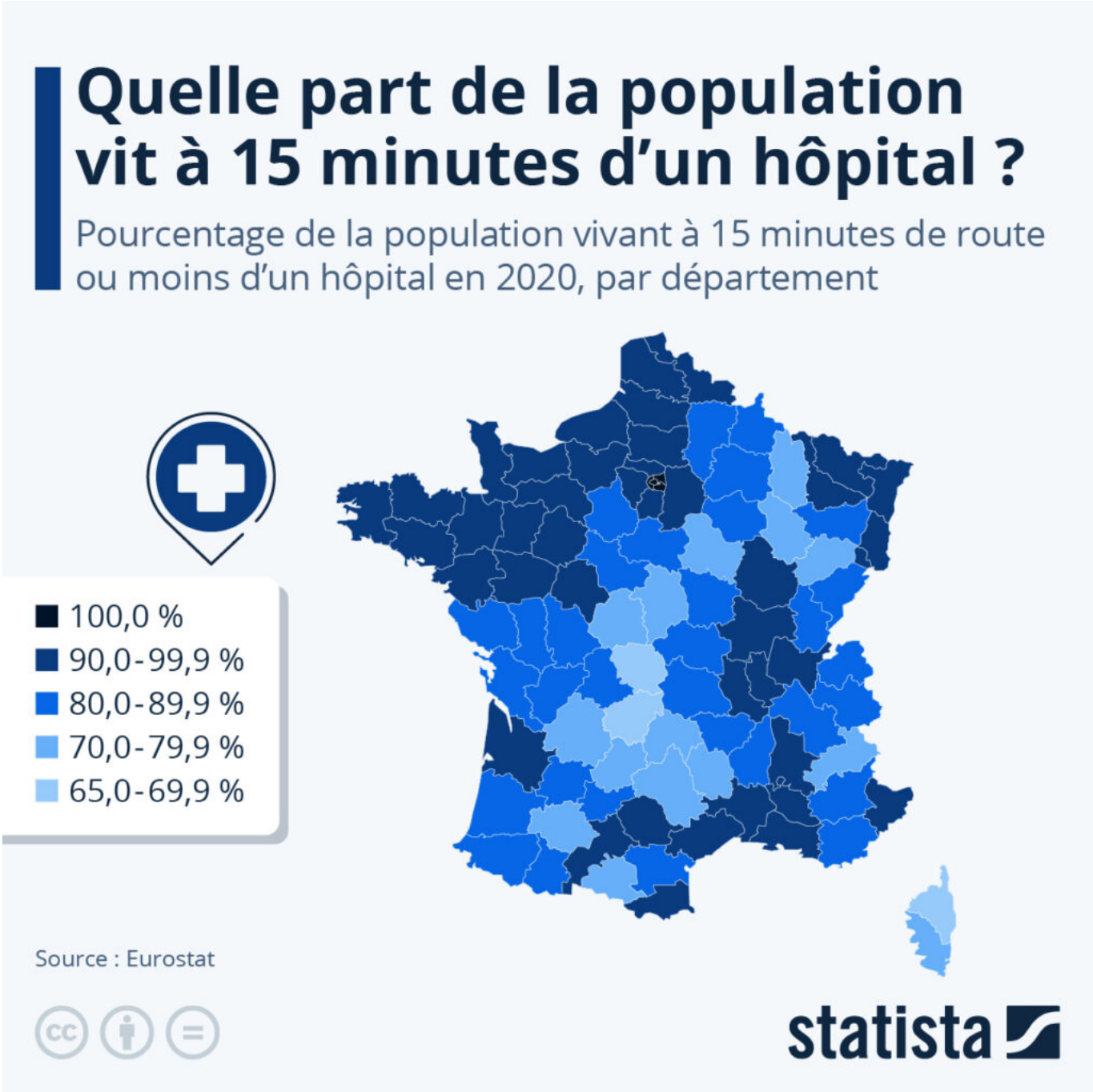
Lancé en 2025, le label national 'France Santé' vise à répondre aux difficultés d'accès aux soins en augmentant le niveau d'accessibilité et de qualité des soins de proximité, améliorant la lisibilité de l'offre de soins sur les territoires et la prise en charge des patients, et en rétablissant une offre de soins dans les territoires qui en sont dépourvus.

Le label est attribué aux structures qui garantissent la présence d'un infirmier au sein de la structure ou à proximité, qui sont ouvertes au public au moins 5 jours par semaine, qui assurent des consultations sans dépassement d'honoraires, qui proposent des rendez-vous dans les 48h lorsque l'état de santé des patients le nécessite, et qui participent au service d'accès aux soins en contribuant à la permanence des soins ambulatoire. Le Gouvernement vise 5 000 structures France Santé d'ici 2027.

Quelle part de la population vit à moins d'un quart d'heure d'un hôpital ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



L'expression de « déserts médicaux », popularisée par les médias, est fréquemment utilisée pour désigner les régions où les habitants rencontrent des difficultés d'accès aux soins, en raison du manque de professionnels de santé ou d'infrastructures à proximité. « Cette question du déficit d'offre dans certains territoires renvoie à la question plus large et ancienne de l'inégale répartition spatiale de la ressource médicale en France, qui date au moins du XVIIIe siècle », comme le rappelle une étude sur les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

déserts médicaux publiée dans Cairn. Ce sujet constitue de nos jours une préoccupation majeure pour les Français et les pouvoirs publics.

Si l'on se penche uniquement sur l'accessibilité des infrastructures hospitalières, un indicateur d'Eurostat permet de dresser un état des lieux de la proximité des établissements par département en France métropolitaine. Il indique la part de la population qui vit à moins de quinze minutes en voiture d'un hôpital.

Naturellement, ce sont les territoires urbains avec une forte densité de population qui affichent les taux les plus élevés. La totalité (ou presque) des habitants d'Île-de-France se trouvent à moins d'un quart d'heure d'un hôpital, 99,6 % dans le Rhône, 99,0 % en Loire-Atlantique et 98,2 % dans le Nord et les Bouches-du-Rhône.

Sur les 96 départements métropolitains étudiés, 46 présentent un taux supérieur à 90 % et 18 un taux inférieur à 80 % – pour la plupart situés dans le centre du pays (Auvergne, Nouvelle-Aquitaine), dans la région Grand Est et en Corse. Tout en bas de l'échelle, on retrouve la Corrèze, la Haute-Corse et la Creuse, où environ le tiers de la population habite à plus de quinze minutes de route d'un établissement de soins.

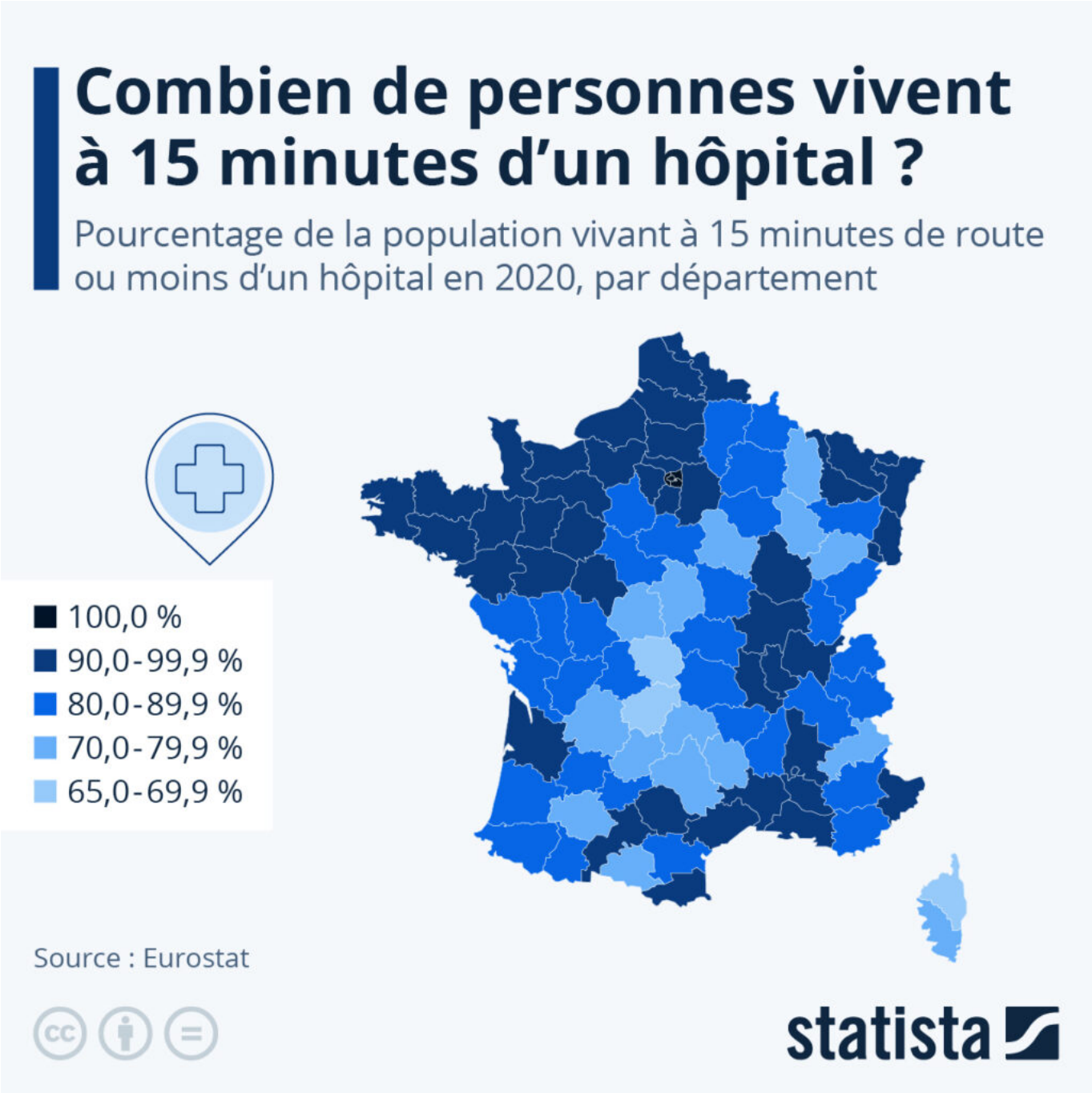
À l'échelle de l'Union européenne, certaines régions sont encore moins bien loties : dans 89 territoires, plus de la moitié des habitants vivent à plus d'un quart d'heure d'un hôpital. La plupart d'entre eux sont situés dans des régions faiblement peuplées, souvent situées à la périphérie de l'UE : dans les régions intérieures de l'Espagne et du Portugal, ainsi que les régions rurales des pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, Roumanie, Croatie, Slovénie). Plusieurs territoires en Suède sont également concernés.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Combien d'habitants vivent à un quart d'heure d'un hôpital en France ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



L'expression de « déserts médicaux », popularisée par les médias, est fréquemment utilisée pour désigner les régions où les habitants rencontrent des difficultés d'accès aux soins, en raison du manque de professionnels de santé ou d'infrastructures à proximité. « Cette question du déficit d'offre dans certains territoires renvoie à la question plus large et ancienne de l'inégale répartition spatiale de la ressource médicale en France, qui date au moins du XVIIIe siècle », comme le rappelle une étude parue

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

dans Cairn. Ce sujet constitue de nos jours une préoccupation majeure pour les Français et les pouvoirs publics.

Si l'on se penche uniquement sur l'accessibilité des infrastructures hospitalières, un indicateur d'Eurostat permet de dresser un état des lieux de la proximité des établissements par département en France métropolitaine. Il indique la part de la population qui vit à moins de 15 minutes en voiture d'un hôpital.

Naturellement, ce sont les territoires urbains avec une forte densité de population qui affichent les taux les plus élevés. La totalité (ou presque) des habitants d'Île-de-France se trouvent à moins d'un quart d'heure d'un hôpital, 99,6 % dans le Rhône, 99,0 % en Loire-Atlantique et 98,2 % dans le Nord et les Bouches-du-Rhône.

Sur les 96 départements métropolitains étudiés, 46 présentent un taux supérieur à 90 % et 18 un taux inférieur à 80 % – pour la plupart situés dans le centre du pays (Auvergne, Nouvelle-Aquitaine), dans la région Grand Est et en Corse. Tout en bas de l'échelle, on retrouve la Corrèze, la Haute-Corse et la Creuse, où environ le tiers de la population habite à plus de 15 minutes de route d'un établissement de soins.

À l'échelle de l'Union européenne, certains territoires sont encore moins bien lotis : 89 ont plus de la moitié de leurs habitants qui vivent à plus d'un quart d'heure d'un hôpital. La plupart d'entre eux sont situés dans des régions faiblement peuplées, souvent situées à la périphérie de l'UE : dans les régions intérieures de l'Espagne et du Portugal, ainsi que les régions rurales des pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, Roumanie, Croatie, Slovénie). Plusieurs territoires en Suède sont également concernés.

De Tristan Gaudiaut pour Statista